



Chers amis du Coteau

Nous espérons vous voir nombreux à notre Assemblée Générale Ordinaire

le vendredi 2 décembre 2005 à 20h15 précises

au 17, rue Bauÿn de Perreuse (accueil à partir de 20h)

Nous avons invité Monsieur le Maire en 2^{ème} partie pour évoquer l'ensemble des questions d'actualité concernant le Coteau de Nogent.

L'ORDRE DU JOUR SERA LE SUIVANT :

- 1/ Rapport moral du Président
- 2/ Rapport financier du Trésorier
- 3/ Les principales activités en 2005 :
 - l'ACN face au projet d'installation d'antennes-relais au 92 rue François Rolland
 - Mémoire en intervention de l'ACN concernant la SCI Carnot
 - Le site internet de l'association www.coteaudenogent.fr
 - La maladie des marronniers
 - Les travaux du collège-lycée E. Branly
- 4/ Élection des administrateurs
- 5/ État des lieux de la voirie et des trottoirs du Coteau : Présentation photographique - attentes et propositions de l'ACN
- 6/ Questions diverses et dialogue avec le Maire

Si vous ne pouvez pas être présent(e), n'oubliez pas de confier un pouvoir à un autre adhérent présent à cette Assemblée Générale, à un administrateur de votre connaissance ou encore de nous l'adresser au siège dont l'adresse figure au recto de cette lettre.

Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation à l'ACN pour cette année 2005, nous vous remercions de nous la faire parvenir si possible avant l'Assemblée Générale.

Comptant sur votre participation, nous vous prions d'agréer, Cher(e)s Adhérent(e)s et Ami(es) du Coteau l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Conseil de l'ACN



Cotisation

☐ 15 euros (pour une personne)

☐ 20 euros (pour un couple)

☐ Je verse ma cotisation 2005 (si ne je suis pas à jour)

☐ Je verse ma cotisation 2006

Nom(s) - Prénom(s) :

Adresse :

Téléphone : Adresse e-mail :

Pouvoir

Je, soussigné(e) donne pouvoir à M. ou Mme
pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 décembre 2005.

Signature

(ajouter impérativement "bon pour pouvoir")